



HAL
open science

Premiers éléments d'enquête sur les professeur.es de yoga en France formé.es en Inde.

Garcia Marie-Carmen, Raphaël Voix, Fraysse Mélie, Pierre Bataille

► To cite this version:

Garcia Marie-Carmen, Raphaël Voix, Fraysse Mélie, Pierre Bataille. Premiers éléments d'enquête sur les professeur.es de yoga en France formé.es en Inde.. Desigualdades, Fronteras y Resiliencia. Sociología para crisis globales, XIV Congreso Español de Sociología y el Departamento de Sociología de la Universidad de Murcia., Jun 2022, Murcia, Espagne. hal-03730371

HAL Id: hal-03730371

<https://hal.science/hal-03730371v1>

Submitted on 20 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Premiers éléments d'enquête sur les professeur.es de yoga en France formé.es en Inde. Productions, incorporations et transmissions transnationales de systèmes idéologiques *via* une pratique psycho-corporelle.

Garcia Marie-Carmen¹, Raphaël Voix², Fraysse Mélie³, Bataille Pierre⁴

Mots clefs : yoga, Inde, France, éducation, individualisation

Introduction

Les effets de la globalisation font, depuis quelques années, l'objet de recherches sociologiques et anthropologiques innovantes sur les sports. Elles nous informent sur la complexité des trajectoires géographiques et historiques de pratiques sportives inventées initialement dans des contextes socio-culturels spécifiques et travaillées par la suite par les logiques du colonialisme, de la modernité et du capitalisme. Le football, l'athlétisme ou le rugby, sports d'envergure mondiale, ont largement été étudiés sous cet angle (Besnier et al., 2021). Toutefois les pratiques corporelles non « sportivisées »⁵ (Guttmann 2006 ; Elias et Dunning, 1994) sont peu étudiées. On sait que leur importation en dehors des aires culturelles d'origines et leur « mise en marché » transforment souvent (et parfois même radicalement) les modalités de pratiques ainsi que les conceptions qui les sous-tendent. On ne sait rien – ou très peu – quant aux représentations, pratiques et systèmes idéologiques induits par ces processus dans le cas du « yoga postural moderne » (De Michelis, 2004) et *a fortiori* dans ses passages de l'Inde vers la France.

Objectifs

L'objectif de cette communication est de livrer les premiers résultats d'enquêtes menées en Inde et en France à propos des modalités de production, d'appropriation et d'incorporation du yoga dans les deux pays.

Méthodologie

La communication s'appuie sur trois recherches. La première est terminée. Elle portait sur les enjeux scolaires de l'introduction du yoga à l'école en France⁶. La deuxième, en cours, porte sur la socio-démographie et les parcours sociaux des pratiquants de yoga en France, YOGenRE⁷. La troisième, en cours également, porte sur une comparaison Inde-

¹ Université Claude Bernard-Lyon 1, Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport, marie-carmen.garcia@univ-lyon1.fr

² CEIAS (Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud, UMR 8564) & CNRS-Institut français de Pondichéry- UMIFRE 21 CNRS-MAE, raphael.voix@gmail.com

³ Université Paul Sabatier-Toulouse III, Centre de Recherches Sciences Sociales Sport et Corps, Melie.fraysse@univ-tlse3.fr

Université Claude Bernard-Lyon 1, Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport, brice.lefevre@univ-lyon1.fr

⁴ Université Grenoble-Alpes, Laboratoire de recherche sur les apprentissages en contexte, pierre.bataille@univ-grenoble-alpes.fr

⁵ Les pratiques corporelles « sportivisées » subissent une restructuration qui met au premier plan la rationalisation et la régularisation de l'activité (mesures des accomplissements, standardisations des règles du jeu, etc..) ainsi que la rivalité entre les participant-es dans un cadre qui se veut égalitaire et fondé sur le *fair play*.

⁶ Marie-Carmen Garcia (eds.), *A l'école du bien être : Analyse des processus d'institutionnalisation des pratiques psychocorporelles dans l'espace scolaire*, Financement LLE-ENS Lyon (2017-2018).

⁷ Mélie Fraysse (eds.) *Quel genre de yoga ? Normes et représentations des pratiquant-es de yoga en France* (YoGenRe), 2021-2022, financement Labex SMS-Toulouse (AAP 2020) : <https://sms.univ-tlse2.fr/accueil-sms/la-recherche/operations-structurantes/genre-et-structuration->

France en ce qui concerne les modalités de formation et de transmission du yoga, GloGYP⁸.

I. l'Inde « guru du monde » ?

Lorsqu'ils parlent de l'Inde, les médias internationaux mettent souvent en avant son *soft power*, c'est-à-dire sa capacité à exercer de manière non coercitive une influence à l'étranger. Plus encore que l'exportation de ses films de Bollywood, c'est le yoga qui serait devenu l'outil premier de cette diplomatie de la « puissance douce ». Qu'y a-t-il derrière cette politique ? De nos jours certains ministres indiens affichent publiquement l'espoir de voir l'Inde devenir « guru du monde ». Ils emploient pour ce faire le terme sanskrit *viśvaguru* qui, dans la littérature classique hindoue, est employé pour qualifier l'autorité d'un maître spirituel sur un territoire particulier. Mais en l'employant pour désigner le rôle d'une nation à l'échelle internationale, ils en transforment le sens en profondeur pour rendre compte d'une idée qui, bien que formulée en sanskrit, est en partie née des dynamiques de transferts culturels provoquées par le fait colonial à partir du 18^e siècle. À l'époque, la découverte de la richesse et de l'ancienneté du patrimoine littéraire sanskrit (notamment les Vedas et leurs Upanishads) amène certains orientalistes—philologues, hommes de lettres et artistes—à penser que l'Inde constituerait le berceau de l'humanité et disposerait d'une sagesse ancienne dont pourraient bénéficier les cultures occidentales en proie aux questionnements nés de la modernité. À la fin du 19^e siècle, l'idée que l'Inde doit enseigner sa « spiritualité »—un terme inexistant dans les langues indiennes—au monde devient centrale dans les écrits que la Société Théosophique (fondée en 1875 à New York) publie et diffuse en Europe, aux États-Unis, mais également en Inde où elle établit son siège à partir de 1879. Reprise à son compte par l'élite indienne anglicisée, cette idée devient alors un leitmotiv des discours réformistes hindous. Nombre de penseurs indiens opposent le « matérialisme occidental » qui serait source de guerre, de domination et d'exploitation coloniale à la « spiritualité hindoue » qui serait tolérante, non violente et propice à la paix mondiale. C'est en grande partie nourrie par ces convictions qu'à l'indépendance et sous l'impulsion du Premier ministre Jawaharlal Nehru (1889-1964) l'Inde adopte une Constitution qui garantit la liberté religieuse (janvier 1950) et s'engage dans le Mouvement des Non-alignés (1956), lequel rassemble les pays opposés à la bipolarisation de la guerre froide.

À la fin du 20^e siècle la montée en puissance du nationalisme hindou sur la scène publique indienne transforme en profondeur le champ idéologique indien. Avec l'arrivée au pouvoir du Parti du peuple indien (BJP)—de 1998 à 2004 puis sans discontinuer à partir de 2014—l'Inde marque une inflexion dans sa politique étrangère. Elle affirme sa puissance en développant son arsenal guerrier et en effectuant souvent des démonstrations de force face à ses voisins. C'est dans cette dynamique et, poussée par le succès sans précédent qu'il connaît dans le monde, qu'en 2000, le gouvernement nationaliste hindou redéfinit le yoga : dans les textes administratifs, il passe d'« exercice physique » à « savoir autochtone, contribution de l'Inde à l'humanité » (*Indigenous Knowledge and India's Contribution to Mankind*). Le yoga devient ainsi un instrument diplomatique au service de la « *World mission* » que s'est donné le RSS.

Pour mener à bien cette mission, le BJP bénéficie de l'appui de gurus hyper-médiatisés qui, bien que n'appartenant pas à une lignée de transmission traditionnelle, sont à la tête d'organisations tentaculaires composées de millions de disciples. Il est également largement soutenu et financé par la diaspora indienne avec laquelle il noue des liens de proximité très forte. C'est ainsi qu'en 2011, l'*American Hindu Foundation*, la branche

sociale

⁸ Marie-Carmen Garcia (eds.), Effets de genre de la globalisation du yoga. Enquête socio-ethnographique transnationale sur les professeur.es de yoga en France (GloGYP), (AAP 2021), financement de la MSH-LE (Maison des Sciences de l'Homme-Lyon-Saint-étienne) : <https://www.msh-lse.fr/projets/yogaprofs/>

américaine du mouvement nationaliste hindou, mène la campagne *Take Back Yoga* dans laquelle elle affirme vouloir retrouver les « racines hindoues du yoga ».

Avec le retour au pouvoir du BJP en mai 2014, le yoga devient le fer de lance d'une activité diplomatique au plus haut niveau dont Narendra Modi, le nouveau Premier ministre, se fait l'étendard. Reprenant à son compte une idée émise depuis les années 2000 dans différents cercles de yoga européens et indiens, Modi propose de décréter une « Journée internationale du yoga ». Malgré l'ambiguïté qui règne sur la symbolique du 21 juin qui est à la fois le solstice d'été et l'anniversaire de la mort du fondateur du RSS, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies adopte cette résolution dans un rare quasi-consensus le 10 décembre 2014. Depuis lors, sous l'égide des ambassades de l'Inde dans le monde entier, des pratiques de yoga publiques rassemblant parfois des dizaines de milliers de personnes sont organisées chaque 21 juin. Deux ans plus tard, l'UNESCO reconnaît le « yoga » comme « patrimoine culturel immatériel de l'humanité ».

A partir de 2014, le département AYSUH du ministère de la Santé devient un ministère autonome, ce qui donne une visibilité sans précédent au yoga. En 2016, ce ministère crée un label éponyme dont seules peuvent se prévaloir les formations d'enseignants de yoga qui satisferaient aux conditions intellectuelles et économiques stipulées. L'objectif est de développer un diplôme d'enseignant de yoga qui serait valable dans l'ensemble des pays signataires de la journée internationale du yoga. En cherchant à se poser comme l'autorité internationale des normes de la formation d'enseignement du yoga, le gouvernement indien ne cherche pas uniquement à mettre la main sur une manne économique notable, il cherche surtout à contrôler le discours autour du yoga et à transformer les enseignants en « ambassadeurs » de la marque « Inde » de par le monde. Cette aspiration s'insère dans un projet idéologique plus large qui consiste à « safraniser » —une expression fondée sur la couleur safran, symbolique du nationalisme hindou—l'histoire du sous-continent indien pour la rapprocher d'une vision ethnique et religieuse essentialiste. A l'étranger, le yoga semble partiellement résister à ce repli identitaire venu d'Inde. En dehors de quelques conventions signées avec une poignée de pays d'Europe de l'Est ou de l'Amérique du Sud, l'Inde n'est pas à ce jour parvenu à promouvoir son label AYUSH.

II. Le yoga en France, pratique d'optimisation de soi

En France, le yoga est au 18^e rang des APS (Activités Physiques et Sportives) déclarées (Lefèvre, 2020). 80% de ses pratiquants sont des femmes et 40% ont un niveau d'études supérieur au Master (YogenRe). Dit autrement, le yoga est une affaire de femmes appartenant aux fractions les plus diplômées des classes dominantes. Le traitement de données quantitatives (YogenRe) montre également une tripolarisation de l'espace des pratiques yogiques en France. On observe trois grandes orientations (non-exclusives) de la pratique amateur du yoga en France (Bataille et al. 2021). La majeure partie des participants déclare pratiquer le yoga pour des raisons liées à la santé et au bien-être. Une deuxième modalité d'engagement dans le yoga est liée à des considérations d'ordre spirituel, en vue de « se connecter » avec certaines grandes entités métaphysique (l'esprit, la nature, etc.). Enfin, l'effort sportif et la performance font aussi partie des raisons qui accompagnent la pratique du yoga. Dans le pôle sportif, il s'agit de proposer aux participants un ensemble de techniques visant l'amélioration de leurs performances physiques.

Dans le pôle santé/bien-être et surtout le pôle spirituel – au-delà des techniques corporelles à proprement parler – il s'agit également d'offrir un horizon plus général, une « vision du monde » particulière. Les professeurs de yoga français formés en Inde se situent sur ce deuxième pôle. Le yoga en France est ainsi principalement lié au développement du capitalisme et de la démocratie – de construction de l'individu comme sujet (Elias, 1985) caractérisé par l'injonction sociale à être soi. Dans ce contexte, la régulation des relations sociales se fonde sur le gouvernement de soi, la responsabilisation individuelles (Ehrenberg, 1997) ainsi que sur la valorisation de

l'autonomie et de l'optimisation de soi (Dalgarrondo et Fournier, 2019). En portant la focale sur l'introduction du yoga à l'école en France, nous pouvons mettre en évidence un des enjeux de la diffusion actuelle du yoga dans les institutions françaises : une modalité nouvelle d'exercice de l'autorité et plus largement de gouvernement des corps.

C'est à l'école primaire et dans une moindre mesure en EPS⁹ (où son caractère non sportif et non performatif questionne), que le yoga pénètre le milieu scolaire pour s'y développer de façon exponentielle, s'accompagnant de recherches importantes en éducation sur ses bienfaits sur la population scolaire. La plupart des études menées par les acteurs éducatifs concluent à deux bénéfices sur les élèves pratiquant du yoga en classe : une amélioration de la concentration et de l'attention et un aspect relaxant, ou de gestion des émotions. Les enseignants disent mobiliser le yoga pour canaliser leurs élèves, pour les mettre dans de bonnes dispositions en vue des apprentissages scolaires. Le « bien-être » est ici renvoyé à un degré de satisfaction individuel, des élèves ou des personnels, dans différents aspects de la vie scolaire, en vue de favoriser un bon « climat scolaire »¹⁰ dans les établissements, de réguler les comportements des élèves et de les amener à mieux apprendre. L'objectif est alors de normaliser les élèves jugés inadaptés à l'école, notamment au niveau de la concentration et de l'attention. Le yoga vient de la sorte s'ajouter au panel d'outils traditionnels permettant de produire la discipline nécessaire aux apprentissages travaillés par la forme scolaire. Pour les enseignantes interviewées, l'usage du yoga apparaît particulièrement adapté à la gestion des classes difficiles, composées élèves au « parcours cabossé » qu'il faut apaiser. Le yoga est ici envisagé comme une pratique réparatrice ou tout du moins qui vient en soutien aux apprentissages scolaires. Cette valorisation du yoga à l'école s'inscrit dans un processus social plus large d'optimisation de la santé et du bien-être à l'intérieur des milieux sociaux les plus favorisés. Le contexte français- comme probablement ceux des sociétés d'Europe de l'Ouest- semble particulièrement favorable à une « traduction » du yoga produit en Inde en une forme contemporaine de biopolitique (Boissy, Briatte, 2011). Il s'agit d'une hypothèse que nous suivons dans le cadre d'un programme de recherche plus large.

Conclusion

Ces premiers éléments d'analyse contextuels semblent montrer que la mondialisation du yoga- pour ce qui est de la France- relève de l'accélération du processus d'individualisation et de sa forte diffusion à l'intérieur des catégories sociales les plus dotées en capital culturel. La pratique du yoga semble s'inscrire dans une logique d'optimisation de soi, inculquée dès l'école, relativement éloignée, a priori, des logiques identitaires à l'intérieur desquelles elle se construit en Inde.

Bibliographie

Bataille, P., Garcia M-C., Fraysse M., Lefèvre B. (2021). Yoga et micropolitique du genre », *XXIe congrès de l'AISLF*. Tunis, Tunisia, AISLF, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03347538> Aceso 22 marzo 2022.

Besnier, N., Calabrò G., Guinness D. (2021). *Sport, Migration, and Gender in the Neoliberal Age*. London: Routledge.

⁹ Les résultats de l'enquête menée par menée par l'association « Recherche sur le Yoga dans l'éducation » (RYE) tendent à montrer que le Yoga s'enseigne en milieu scolaire au collège (28%) et au lycée (16%)

¹⁰ La notion de « climat scolaire » renvoie à l'analyse du contexte des apprentissages, et à la construction du bien vivre, du bien être pour les élèves et pour les personnels dans l'école. Cette notion fait l'objet de recherches en France depuis une trentaine d'années.

Dalgarrondo S., T. Fournier (2019), « Les morales de l'optimisation ou les routes du soi », *Ethnologie française*, vol. 49, n°4, 639-651.

De Michelis, E. (2004). *A History of Modern Yoga. Patanjali and Western Esotericism*. New York-London: Continuum.

Elias, N., Durling E. (1994). *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*. Paris: Fayard.

Elias N. (1985), *La société de cour*, Flammarion.

Guttman, A. (2006). *Du rituel au record. La nature des sports modernes*. Paris: L'Harmattan.